

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 09/07/2024 - 29231 - 2018 B 04824 - 488 941 956 - OMNIXIA



Rouen

- Tony Adam
- Christophe Cassel
- Camille Adam
- Nicolas De Merbitz

- Commissariat aux comptes
- Expertise Comptable
- Conseils aux entreprises
- Consolidation
- Audit d'acquisition - Fusion

OMNIXIA

11 - 11 bis place du Général Leclerc – 92300 LEVALLLOIS-PERRET

RCS Nanterre 488 941 956

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société OMNIXIA société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

Rouen

8 rue A. Sakharov
Parc de la Vatine
76130 Mont St Aignan

Tél. 02 35 60 35 56
Fax. 02 35 60 20 85

Ce document comprend 3 pages

contact@adam-demouchy.fr

OMNIXIA SARL

Siège social : 11 – 11 bis place du Général LECLERC – 92300 Levallois-Perret

Capital social : €. 12 000

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société OMNIXIA société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 27 juin 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société OMNIXIA a réalisé lors de son dernier exercice clos le 31 décembre 2023 (exercice de 15 mois) un résultat net négatif de 18 885 €, et dispose à cette date de capitaux propres de 407 537 € pour un capital social de 12 000 €.

Au 30 juin 2024, le chiffre d'affaires réalisé est en hausse de 7 % à 1 074 000 €.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Mont-Saint-Aignan, le 5 juillet 2024

ADAM DEMOUCHEY & ASSOCIES
Commissaire aux comptes et à la transformation